

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9418
28 août 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE DATEE DU 28 AOUT 1969, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES A.I. DE LA REPUBLIQUE SOMALIE

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte du message que vous a adressé le Premier Ministre de la République Somalie, Son Excellence Mohamed Ibrahim Egal, qui est conter dans ma lettre No G/44 (782) datée du 22 août 1969, comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le Chargé d'affaires a.i.,
(Signé) Mohamed WARSAMA

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous transmettre le message suivant :

"Le Gouvernement somali et son peuple sont consternés et frappés d'horreur au reçu de l'incroyable nouvelle du dernier acte criminel commis par Israël, à savoir l'incendie de la mosquée la plus sacrée et la plus vénérée de Jérusalem.

Rien ne pouvait mieux montrer la diabolique agressivité des Israéliens que cette violation du caractère sacré d'un sanctuaire universellement vénéré. Cet acte démontre une fois de plus sans l'ombre d'un doute la totale déloyauté du Gouvernement israélien qui, pour justifier sa présence dans la Ville sainte, prétendait assurer à tous les sanctuaires des différents cultes une égale et efficace protection.

Etant donné la gravité de la situation et l'énorme commotion qu'a provoquée cet acte criminel de la part d'Israël, le Gouvernement somali prend les mesures nécessaires en vue d'obtenir la réunion immédiate du Conseil de sécurité."

Veillez agréer, etc.

Le Chargé d'affaires a.i.,
(Signé) Mohamed WARSAMA

